UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

ARRÊTÉ (SAJ) N° 2017-04
PORTANT COMPOSITION DU COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, en ses livres VI et VII, et notamment son article D 719-3,
- Vu le décret n°2017-610 du 24 avril 2017 en son article 8 modifiant l'article D 719-3 du code de l'éducation qui redéfini la composition et le rôle du comité électoral consultatif qui assiste le président de l'université pour l'ensemble des opérations d'organisation des élections des représentants des personnels et des étudiants aux conseils d'établissement,
- Vu les statuts de l'université d'Avignon modifiés et approuvés en conseil d'administration le 27 juin 2017, et notamment son article 22,
- Vu la délibération du conseil d'administration du 27 juin 2017 mettant fin au mandat des membres du comité électoral consultatif désignés en conseil d'administration du 29 septembre 2016.

ARRÊTE

Article 1er : L'arrêté SAJ n°2016-07 du 30 septembre 2016 portant composition du Comité Électoral Consultatif est abrogé.

Article 2 : Le nouveau Comité Électoral Consultatif (CEC) est composé comme suit :

RÉPRÉSENTANT.E.S DE L'ÉTABLISSEMENT
FERRERO Christophe, DRH adjoint
FRESSOZ Pierre-François, Vice-Président délégué au conseil juridique et aux affaires institutionnelles
PEZZO Delphine, responsable du service des études et de la scolarité

REPRÉSENTANT.E.S DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CA	
Collège A	**Liste d'appartenance**
LEFEVRE Fabrice	Réussir ensemble notre université – Établissement public d'avenir
VEILLESCAZES Cathy	Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable

Collège B	Liste d'appartenance
BISTAGNE Florence	Réussir ensemble notre université – Etablissement public d'avenir
MARREL Guillaume	Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
Campus Hannah Arendt
Site centre-ville
74 rue Louis Pasteur – Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 28 43 ou 27 08 ou 29 29
service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr
http://www.univ-avignon.fr

Collège BIATSS	Liste d'appartenance
BERNARD Ludovic	SNPTES
BASTRIOS Alain	Union pour la Collégialité, l'Égalité et la Transparence
SOUMILLE Hugues	NOTRE COMBAT ORDINAIRE

Collège USAGERS	Liste d'appartenance
SYABRI Jordan	UNEF et associations étudiantes
ZAAFOUR Axel	Bouge ton Campus avec Inter'asso Avignon

Article 3 : Dès sa désignation, le.la représentant.e du recteur de l'Académie d'Aix-Marseille intègrera le Comité Électoral Consultatif.

Article 4 : Sont invité.e.s, lorsqu'ils.elles sont connu.e.s, les délégué.e.s des listes candidates dans le cadre d'un déroulement de scrutin.

Article 5 : Le mandat des membres prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté et prend fin dès lors qu'ils perdent la qualité au titre de laquelle ils.elles ont été désigné.e.s.

Article 6 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans le hall de la zone présidence et mis en ligne sur le site internet de l'université dans les actes règlementaires.

Fait à Avignon, le 3 juillet 2017

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE
74, rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1

Philippe ELLERKAMP